

# Le fait du jour

## Ces villes qui retrouvent

**ÉCLAIRAGE PUBLIC** De nombreuses communes décident de couper la lumière des rues au cœur de la nuit. Exemple à Mios, en Gironde, qui renoue avec la saveur du noir en cette fin novembre

JEAN-DENIS RENARD  
AVEC NOS AGENCES

La ville de Mios éteint la lumière. La quasi-totalité des quartiers de cette petite ville proche du bassin d'Arcachon est déjà passée au noir entre minuit et 5 heures du matin. D'ici quelques jours, l'intégralité des quelque 1 400 points d'éclairage public cesseront d'arroser de lux des rues désertées au cœur de la nuit. Seuls les principaux carrefours routiers de la commune resteront éclairés pour des raisons qui touchent à la sécurité routière. Et quelques mâts, de-ci de-là, qui sont raccordés au réseau de telle façon qu'une intervention est trop compliquée et/ou trop onéreuse.

« L'objectif premier renvoie aux finances de la ville. C'est la meilleure solution pour faire des économies d'énergie substantielles », résume Laurent Thébaud, le maire-adjoint délégué aux travaux, à la voirie et à la sécurité. Chaque année, les lumières de Mios coûtent 50 000 euros environ au contribuable local. La municipalité espère économiser autour de 10 000 euros par an. Pour y parvenir, elle a investi 53 000 euros dans l'opération, ce qui inclut des travaux de modernisation menés avec Eiffage Energie et le Syndicat départemental d'énergie de la Gironde.

Mios n'est pas la seule commune à accomplir cette petite révolution. Partout en France, des villes et des villages retrouvent la voûte étoilée. Au sud d'Angoulême, la commune charentaise de Mouthiers-sur-Boëme vient de décider de couper le jus entre 22 h 30 et 6 heures du matin. Aytré, au sud de La Rochelle, imitera les autres communes de l'agglomération, dès le mois de janvier. Médis, à côté de Royan, le fait déjà. Comme de nombreuses villes de la périphérie bordelaise, à l'instar de Pessac depuis juin 2017 ou Bègles un an plus tard.

### Des gisements d'économies

À l'heure où les collectivités locales ratisser les fonds de tiroir, l'impact sur les finances publiques est un puissant moteur à l'action. Sans parler d'extinction, la modernisation de l'éclairage public va dans le même sens. À Mios, on a déjà pourvu le réseau d'horloges astronomiques, qui calent le fonctionnement des candélabres sur le lever et le coucher du soleil. « Et tous les nouveaux points d'éclairage sont équipés en LED », précise Christian Tonnelle, le responsable du pôle d'aménagement de la commune. Ce qui, à intensité lumineuse égale, divise la puissance électrique par trois.

Pour s'opposer au changement,

l'argument le plus couramment employé tient à la sécurité. Le noir effraierait les bonnes gens et ravirait les mauvaises, ces créatures nyctalopes que sont les cambrioleurs. Selon les autorités, le raisonnement est battu en brèche par les statistiques. La délinquance n'augmente pas quand les luminaires s'endorment. Et les élus s'abstiendraient parfois par excès de prudence.

### Prudence à Bordeaux

À Bordeaux, on fait la moue à l'énoncé de ces arguments. Dans une ville de cette taille qui attire tous les noctambules à la ronde, la question se poserait en termes différents. Adjoint au maire chargé de la vie urbaine, Jean-Louis David se prononce pour « un affaiblissement de la densité de l'éclairage sans affaiblissement de la sécurité ». La ville installe des LED depuis trois ans. Elle teste un équipement doté de détecteurs de mouvements dans un quartier périphérique. Mais elle n'éteindra pas.

Pourtant à Mios, la nouvelle donne ne semble pas susciter la peur. « Je m'attendais à beaucoup de retours de la population, en fait non. Les gens sont déjà sensibilisés à ces questions. On a même éteint deux lotissements sans information préalable. On n'a eu qu'un coup de téléphone le lendemain de la part de quelqu'un qui voulait signaler la panne ! » indique Laurent Thébaud.

De là à dire que le changement soulève une vague d'enthousiasme consensuel, il y a une nuance. À la boulangerie-pâtisserie Fontana, en plein centre-bourg, on trouve la ville sans lumière « un peu triste ». En face, l'une des employées du fleuriste Myosotis s'inquiète pour la sécurité routière.

Le calme républicain qui accueille la réforme témoigne néanmoins d'une prise de conscience. Dans cette commune de près de 10 000 habitants, plébiscitée par les actifs et les familles, la protection de la nature a du sens. Traversée par la Leyre qui se jette dans le bassin d'Arcachon, Mios fait partie du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. « On sent bien que les mentalités ont évolué. Et puis la pollution lumineuse, ça ne concerne pas que les animaux. Il y a aussi des riverains pour se plaindre de l'éclairage qui les empêche de dormir », conclut Laurent Thébaud.



Dans l'agglomération bordelaise, plusieurs communes éteignent déjà leurs lumières la nuit, comme ici à Talence. PHOTO THIERRY DAVID / « SUD OUEST »

## Éclairage privé : peut mieux faire

**INFRACTIONS** France nature environnement a vérifié l'application de la loi

Cinq ans après, quel est le bilan ? Alors que les textes (décret, arrêté et circulaire) sur l'éclairage des locaux professionnels remontent à 2012-2013, France nature environnement (FNE) estime que la lutte contre la pollution lumineuse « est loin d'être gagnée ». À travers son réseau Sentinelles de la nature, la fédération d'associations de protection de l'environnement a vérifié l'application de la loi en plusieurs points du territoire. Notamment l'obligation d'éteindre l'éclairage des locaux professionnels, une heure après la fin des activités.

« Certains commerces jouent le jeu. Mais on en trouve à peu près un sur quatre qui laisse allumé toute la nuit. Chez les concessionnaires automobiles, c'est les Champs-Élysées.

Comme dans les agences immobilières de centre-ville », résume Daniel Rousset, le secrétaire de la Frane, la Fédération de la région Auvergne pour la nature et l'environnement, qui a recensé des infractions dans plusieurs villes la même nuit.

« En centre-ville, les banques et les assurances sont de mauvais élèves. Mais sur des zones d'activités périphériques, il y a du mieux », note de son côté Pascal Blain, le porte-parole régional de FNE Bourgogne Franche-Comté.

### Les règles sont mal connues

Coordnatrice de Sentinelles de la nature, Elodia Bonel note une meilleure connaissance du sujet depuis 2013. « Les enjeux de la pollution lumineuse en matière de biodiver-

sité ont été popularisés. Mais la réglementation reste mal connue des commerçants, et certains d'entre eux sont réticents à s'y conformer », rapporte-t-elle.

Dans sa région Rhône-Alpes, une première vérification nocturne avait été menée à bien en juin dernier. Plus de 800 locaux différents avaient été recensés. « On avait adressé un courrier à tous les professionnels en infraction. Fin octobre, on a constaté que moins d'un sur deux avait régularisé sa situation. Pourtant, l'installation d'un système qui permet de programmer l'extinction de l'éclairage a un coût dérisoire. Il faut maintenant des contrôles et des sanctions. Aux maires de prendre leurs responsabilités », appuie-t-elle. La ville de Bordeaux compte s'y atteler en janvier.



# ent la voûte étoilée



## REPÈRES

89

En pourcentage, la hausse du nombre de points lumineux depuis vingt-cinq ans, selon l'ANPCEN, l'association pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.

2009

La date de la création du label « villes et villages étoilés » par l'ANPCEN. 574 communes sont aujourd'hui labellisées.

12 000

Le nombre de communes françaises qui pratiqueraient totalement ou partiellement l'extinction nocturne de leur éclairage public.

3

En millions d'euros, le montant annuel de la facture énergétique de La Rochelle, qui va elle aussi tester l'extinction de l'éclairage dans quelques quartiers de la ville.

370

Le nombre de communes de la Réserve internationale de ciel étoilé du pic du Midi de Bigorre qui ont changé d'éclairage en l'espace de cinq ans (2013-2017).

## Les animaux entre attirance et répulsion

**ENTRETIEN** Pour Romain Sordello, l'impact de la pollution lumineuse est majeur

Romain Sordello est chef de projet sur la trame verte et bleue et sur la pollution lumineuse à l'UMS (unité mixte de service) PatriNat, une équipe commune à l'Agence française pour la biodiversité, le CNRS et le Muséum national d'histoire naturelle.

« Sud Ouest » Quels sont les animaux les plus touchés par la pollution lumineuse ?

**Romain Sordello** La grande majorité, puisque 30 % des vertébrés – mammifères, reptiles, oiseaux etc. – sont nocturnes. Ainsi que 65 % des invertébrés, qui comprennent les insectes. Cette faune est le fruit d'une très longue évolution qui l'a complètement adaptée à la vie nocturne, qu'il s'agisse de se nourrir ou de se déplacer. Pour elle, la lumière artificielle est une pollution majeure.

Comment quantifier les pertes de biodiversité causées par la pollution lumineuse ?

C'est très compliqué car la pollution lumineuse constitue une pression sur les milieux parmi d'autres. L'éclairage est souvent associé à l'artificialisation des sols en milieu urbain. Pour les insectes, on met en avant les pesticides de l'agriculture intensive dans les causes de leur déclin. On a de bonnes raisons pour cela, mais la lumière nocturne joue également un grand rôle. Des travaux ont tenté de hiérarchiser les menaces pour les chauves-souris. Selon les chercheurs, la pollution lumineuse figure à la deuxième place, derrière l'agriculture intensive mais devant la bétonisation des sols.

Comment les animaux réagissent-ils ?

Sur le registre de l'attraction et de la répulsion. Les papillons nocturnes sont attirés par la lumière et se retrouvent prisonniers du halo des lampadaires. Pour d'autres espèces, la lumière joue au contraire le rôle d'une barrière parce qu'elle est assimilée au danger et à la prédation. Une route éclairée, qui sépare une forêt d'une zone humide, va, par exemple, devenir infranchissable pour des crapauds qui doivent passer d'un milieu à l'autre pour se reproduire. En fragmentant le noir de la nuit, la lumière hérissé des obstacles entre les habitats comme s'ils étaient séparés par des murs.

L'extinction des éclairages lumineux en cœur de nuit est-elle une bonne solution ?



Romain Sordello étudie les répercussions de la pollution lumineuse. PHOTO DR

C'est une mesure de bon sens, mais ses effets sur la biodiversité ne sont pas forcément massifs. La faune nocturne est plutôt crépusculaire. Elle pourvoit aussi à ses besoins dans les créneaux horaires qui précèdent le lever du soleil. Dans un cas comme dans l'autre, les éclairages publics restent allumés. Le cœur de la nuit est beaucoup moins propice à l'activité des animaux.

La modernisation des éclairages n'est-elle pas un enjeu aussi important que leur extinction nocturne ?

Remplacer des boules lumineuses par des lampadaires dirigés vers le sol a l'avantage de réduire la surface éclairée. Mais là encore, les effets ne sont pas si simples. La majorité du parc public est constituée d'ampoules à sodium qui dispensent une lumière orange dont les effets sur les espèces sont limités. Les LED dont les communes s'équipent maintenant privilégient une lumière blanche, filtrée du bleu, qui est une longueur d'ondes très utilisée par les insectes. Cette lumière froide a nettement plus d'impact sur la biodiversité.

Y a-t-il des gagnantes parmi les espèces en compétition dans la lumière artificielle ?

Les chauves-souris trouvent un vrai garde-manger sous les lampadaires. Pour autant, on ne note aucun bénéfice pour ces espèces à l'échelle de villes entières. Si la lumière leur permet de se nourrir plus facilement, elle reste avant tout une contrainte. Elle a aussi des impacts indirects sur les écosystèmes puisque la pollinisation est majoritairement le fait des insectes. En ville, la lumière artificielle peut décaler le cycle naturel des arbres qui bourgeonnent plus tôt et ouvrent leurs feuilles plus tôt. Elle est néfaste à la reproduction des végétaux.

## La « trame sombre » des Pyrénées

À cheval sur les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques, le Parc national des Pyrénées (PNP) restaure à sa façon le royaume de la nuit. La Réserve internationale de ciel étoilé du pic du Midi de Bigorre – la seule en France – a vu le jour en 2013, sur une partie de son périmètre. Elle déborde les limites de la zone cœur du Parc, côté Hautes-Pyrénées.

Parallèlement, le PNP travaille à la mise en place d'une « trame sombre », sur le modèle des trames vertes et bleues qui garantissent la continuité des habitats des espèces. Si la zone cœur du Parc, la plus désertée par les activités humaines, ne pose guère de problème, il n'en va pas de même avec la zone d'adhésion, plus large, qui recoupe les espaces habités du piémont.

Le Parc a commencé à mettre au point une carte des pollutions lumineuses sur son territoire. Durant deux ans, en 2018 et 2019, il mène une étude sur les impacts de cette nuisance sur les différentes espèces de chauve-souris. « Nous tentons de définir à partir de quel seuil de pollution elles sont perturbées », indique Christophe Cognet, le responsable du service « développement » du PNP.

Pour ce faire, les chauves-souris sont « écoutées » sur plusieurs points distincts, certains tou-



Le pic du Midi de Bigorre est classé Réserve internationale de ciel étoilé. PH. F. COTTEREAU/ « SO »

chés par la pollution lumineuse, d'autres non. En fonction des biotopes – forêts, prairies etc. – on discerne ensuite les variations de fréquentation et de comportement des espèces. Le Parc national espère finaliser ce travail d'ampleur à la fin de l'année prochaine. Ce qui permettra d'aboutir à des préconisations pour les communes adhérentes.